



& SEBAN ATLANTIQUE

LE DROIT AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Jérôme Maudet, avocat spécialiste en droit public inscrit au barreau depuis 2005, et Seban & Associés, premier cabinet d'avocats dédié aux acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire, ont souhaité s'associer pour créer le cabinet Seban Atlantique .

L'objectif de la création de cette structure est d'offrir aux acteurs publics et à leurs partenaires dans l'Ouest une assistance de proximité et de haute technicité pour tous leurs besoins juridiques.

Seban Atlantique est un cabinet à vocation régionale tourné vers le secteur public qui combine à la fois le savoir-faire reconnu d'une structure nationale spécialisée et les atouts d'un ancrage territorial fort, propice à la réactivité.

Particulièrement actif en droit public, droit des collectivités, droit de la construction et de l'immobilier, droit de l'environnement, droit pénal de l'urbanisme et droit routier, Seban Atlantique peut s'appuyer sur l'expertise des équipes Seban & Associés dans tous les autres domaines du droit.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Jérôme Maudet, Avocat Barreau de Nantes, Associé SEBAN ATLANTIQUE

Agé de 38 ans, titulaire d'un DESS administration et gestion publique (Université Paris II – Panthéon Assas), Jérôme Maudet est inscrit au Barreau de Nantes depuis 2005, membre du Conseil de l'Ordre et Vice-Président de la Commission droit public. Il est titulaire de la spécialité droit public.

Avant de s'associer au Cabinet SEBAN & ASSOCIÉS, Jérôme Maudet a exercé au Barreau de Nantes au sein du Cabinet CVS (2005-2015) et du GIE Alpha Juris (2015-2018).



Céline Camus, Avocat Barreau de Nantes, SEBAN ATLANTIQUE

Titulaire d'un DESS droit de la construction (Université de Poitiers).

Céline Camus est inscrite au Barreau de Nantes depuis 2003, est membre du Conseil de l'Ordre et vacataire à l'université de Nantes.

Céline Camus est titulaire de la spécialité droit immobilier, qualification urbanisme.

Avant d'intégrer SEBAN ATLANTIQUE, à compter du 1er septembre 2018, elle a exercé au Barreau de Nantes au sein du SCP Aleo-Lesage-Orain-Page-Varin-Camus (2003-2016) et PubliJuris (2017-2018).



Louis-Marie Le Rouzic, Avocat Barreau de Nantes, SEBAN ATLANTIQUE

Docteur en droit public (Université de Bordeaux), Louis-Marie Le Rouzic est inscrit au Barreau de Nantes depuis 2017.

Avant d'intégrer SEBAN ATLANTIQUE, Louis-Marie Le Rouzic a exercé au Barreau de Nantes au sein du Cabinet individuel Jérôme Maudet (2017-2018).

UNE CLIENTÈLE DIVERSIFIÉE

Le cabinet intervient auprès d'une clientèle diversifiée, constituée de collectivités territoriales, d'organismes publics de l'Etat, d'offices publics d'habitat, d'établissements publics locaux, d'établissements publics de santé, de caisses de sécurité sociale (organismes de droit privé assurant la gestion de service public), mais aussi d'entreprises du bâtiment et travaux publics, de PME...

L'ASSOCIATION AVEC SEBAN & ASSOCIÉS : Le Cabinet SEBAN & ASSOCIÉS est un cabinet d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire, avec plus de 70 avocats dont 14 Associés au service des acteurs publics.

LES COMPÉTENCES DE SEBAN ATLANTIQUE :

DROIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Droit électoral et communication des collectivités territoriales en période pré-électorale
- Fonctionnement des assemblées délibérantes et droit des élus

DROIT DE L'URBANISME, AMÉNAGEMENT

- Documents d'urbanisme : POS (Plan d'Occupation des Sols), PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Contentieux des documents d'urbanisme et des actes administratifs
- Procédures de préemption urbain et d'expropriation : phases administrative et judiciaire, négociations
- Urbanisme commercial (conseil et assistance dans la composition des dossiers, présence en CNAC, recours défense devant la Cour administrative d'appel.)

DOMANIALITÉ

- Qualification et protection du domaine public et privé
- Modalités d'occupation du domaine public et privé
- Modalités de valorisation du domaine public et privé : montages contractuels complexes (autorisations d'occupation temporaire avec droits réels, BEA, VEFA, PPP, ...)
- Contentieux liés à l'occupation du domaine public et privé

DROIT DE LA CONSTRUCTION

- Rédaction des marchés de travaux, de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique, de coordonnateur sécurité protection santé, ...
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Mesures d'urgence, référés préventifs et référés contentieux en cas de désordres
- Règlements des comptes, des incidents d'exécution des marchés de travaux
- Analyses et contentieux des assurances de construction, de dommages de travaux publics, mis en œuvre des garanties légales
- Expertises judiciaires

DROIT DE LA FONCTION PUBLIQUE

- Droits et obligations des agents
- Statut, recrutement, carrière, cessation de fonction
- Délégation d'une activité de service public à une entreprise privée (détachement, mise à disposition, disponibilité)
- Reprise sous forme de service public d'activités exercées par des personnes de droit privé
- Procédures disciplinaires
- Responsabilité et protection fonctionnelle des agents

DROIT DES CONTRATS PUBLICS :

MARCHÉS PUBLICS, DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS, CONCESSIONS ET MARCHÉS DE PARTENARIATS

- Assistance au choix du mode de gestion et de la gouvernance des services publics locaux
- Mise en œuvre des procédures de passation de tous types de contrats publics (marchés, DSP et concessions, partenariats publics-privés, etc.)
- Validation d'avis de publicité, de documents de consultation, procès verbaux des commissions et rapports
- Validation des rapports d'analyse des candidatures et des offres
- Rédaction et négociation des conventions
- Mise au point des contrats
- Validation des délibérations
- Suivi de contrats
- Gestion du contentieux de la passation et de l'exécution des contrats publics
- Procédures d'urgence (référé précontractuels et contractuels)

DROIT PÉNAL PUBLIC

- Droit pénal public (favoritisme, prise illégale d'intérêt, abus de biens sociaux, détournement de biens publics, trafic d'influence, corruption, concussion ...)
- Droit pénal de l'urbanisme et de l'insalubrité
- Diffamations et injures publiques et non publiques (juridictions civiles et pénales, référé et fond)

VOIRIE ROUTIÈRE

- Réglementation du stationnement et de la circulation
- Contentieux de la responsabilité (civile, pénale, administrative)
- Dommages de travaux publics
- Infractions routières
- Permis de conduire (contentieux pénal et administratif)



BUREAU SECONDAIRE :

4 RUE MANUEL
85000 LA ROCHE SUR YON

Le ressort de la Cour Administrative d'Appel de Nantes couvre les tribunaux administratifs de Caen, Nantes, Orléans et Rennes.

Le Cabinet Seban Atlantique intervient régulièrement pour le compte de collectivités et d'entreprises vendéennes.

Soucieux d'offrir à ses clients un contact de proximité, le Cabinet Seban Atlantique dispose de bureaux secondaires à la ROCHE SUR YON.



2 Place de la Bourse - 44000 NANTES
4 rue Manuel - 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél : 02.51.89.74.20 | Fax : 02.51.82.05.91

www.seban-atlantique.fr
www.seban-associes.avocat.fr